

## LES HUMANITÉS DU VENDREDI



EMMANUEL REYNARD GÉOGRAPHE, UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

# Des flocons, des raisins et 157 millions

L'hiver touche à sa fin. Il a été marqué par deux événements. D'abord, le manque de neige! Noël avait des allures printanières et plusieurs domaines skiables doivent maintenant fermer prématurément. Bref, un hiver normal pour ce début de XXI<sup>e</sup> siècle. Selon la climatologue Martine Rebetez, depuis 1970, la durée de l'enneigement en Suisse s'est réduite de 42 jours: la neige arrive en moyenne 12 jours plus tard et disparaît 25 jours plus tôt qu'il y a quarante ans.

L'autre événement a eu lieu le 16 février 2017. Ce jour-là, le Grand Conseil décide d'octroyer 157 millions de francs à fonds perdu aux remontées mécaniques. Injecter autant d'argent public pour soutenir un secteur économique interrogé.

D'abord, parce que depuis l'hiver 2008-2009, le nombre de journées-skieurs dans les stations suisses est en baisse constante: 29,1 millions en 2008-2009 contre 21,6 millions en 2015-2016. Ensuite, parce qu'une telle décision risque d'ouvrir la boîte de Pandore: les hôteliers, les hydroélectriciens, les agriculteurs ne risquent-ils pas de venir eux aussi frapper à la porte du Parlement pour une aide à fonds perdu?

Enfin, finalement, est-ce à l'Etat de financer, sans compensation, l'économie? Ne devrait-il pas plutôt assurer les

conditions-cadres permettant à l'économie de se développer?

Cela nous amène à nous replonger dans l'économie vitivinicole du début des années 1980. Rappelons-nous: deux années successives de forte production (1982, 1983) mettent à mal l'ensemble du secteur, qui sort de deux décennies d'expansion productiviste (la surface du vignoble a quasiment doublé et aucune limitation de

production n'existe).

Cette conjonction de facteurs provoque un effondrement des prix. L'Etat ne soutient toutefois pas à bout de bras la branche, ce qui aurait peut-être permis de maintenir le système. Au contraire, il modifie les conditions-cadres afin d'impulser un changement: quotas de production, AOC, formation.

Trente ans plus tard, la branche s'est renouvelée et même si les condi-

tions de production restent difficiles, elle s'en est bien tirée.

Gageons qu'en deuxième lecture, le Grand Conseil renouvelé saura redevenir plus raisonnable et jouer son rôle: favoriser les conditions permettant à l'économie touristique d'opérer sa mue, rendue nécessaire en raison des changements climatiques (des hivers plus courts et moins neigeux), politiques (lex Weber, LAT) et économiques (globalisation), plutôt que de distribuer à tout va de l'argent public à fonds perdu. ●